

Halpérin, Jean et Levitte, Georges (sous la direction de).
*Politique et religion : Actes du XXe Colloque des intellectuels
juifs de langue française*. Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1981,
411 p.

Frédéric Seager

Volume 14, Number 3, 1983

Le nouvel ordre industriel international

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701548ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701548ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Seager, F. (1983). Review of [Halpérin, Jean et Levitte, Georges (sous la direction de). *Politique et religion : Actes du XXe Colloque des intellectuels juifs de langue française*. Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1981, 411 p.] *Études internationales*, 14(3), 564–565. <https://doi.org/10.7202/701548ar>

système politique. Historiquement, nationalisme et libéralisme se sont développés ensemble. Les sociétés qui n'avaient pas atteint le degré de développement économique et social nécessaire pour soutenir un système libéral, se virent prises en main par des élites étatiques (bureaucratiques ou militaires) qui prétendaient prendre le pouvoir au nom de la nation et ainsi justifiaient leur droit de gouverner. Beaucoup de ces élites devinrent conservatrices voire répressives. Leurs régimes se disaient nationalistes, mais ne l'étaient pas, sauf de façon auto-déclarative.

C'est ce qui c'était produit en URSS en 1917 avec la différence que l'élite qui prit le pouvoir affichait aussi son adhésion à une idéologie qui se disait universaliste, se basant sur une classe, plutôt que sur l'ensemble de la nation. Ce fut le même phénomène dans les autres pays, notamment en Chine, en Indochine, et à Cuba. L'Europe de l'Est s'avère être l'exception dans la mesure où le communisme fut imposé par les Soviétiques. Aussi n'est-il pas étonnant que la Yougoslavie, et plus tard l'Albanie, furent les deux pays qui se distancèrent de Moscou; ce sont des élites communistes autochtones qui avaient fait la révolution. Toutes ces élites ont en commun les quatre caractéristiques d'un régime communiste que nous avons énumérées ci-dessus. Les différences qu'elles affichent sont de caractère local, c'est-à-dire qu'elles répondent à une culture politique spécifique. Ce ne sont pas des communismes nationaux puisque la nation n'est point appelée à décider de son sort. Le système communiste n'offre d'ailleurs pas à la nation l'occasion d'articuler librement ses choix. Les nations, notamment en Europe de l'Est qui ont cherché à décider de leur sort ont en fait voulu rejeter le communisme.

Notre brève argumentation en faveur d'une redéfinition des régimes communistes témoigne de l'intérêt que suscite l'ouvrage de Zwick. Sa présentation des différents régimes est bonne. Cet ouvrage mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent au mouvement communiste.

Stanislav KIRSCHBAUM

*Département de science politique
Collège Glendon, York University, Toronto*

HALPÉRIN, Jean et LEVITTE, Georges (sous la direction de). *Politique et religion: Actes du XX^e Colloque des intellectuels juifs de langue française*. Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1981, 411 p.

La plupart des exposés contenus dans le présent volume portent sur le judaïsme, une religion qui a toujours manifesté une grande méfiance envers l'autorité politique. Le premier État mentionné dans la Bible est Babel (*Genèse*, 10: 8-10), dont le sort inglorieux sert à rappeler la souveraineté de Dieu sur l'univers. Le pouvoir politique juif n'échappe pas, lui non plus, à la critique. Lorsque les Israélites demandent au vieux Samuel de leur donner un roi « comme en ont tous les peuples », le prophète est consterné et demande conseil à Dieu. La réponse est cinglante: « Cède à la voix de ce peuple, fais ce qu'ils te disent; ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi-même dont ils ne veulent plus pour leur roi. » Samuel finit donc par exaucer leur vœu, mais non sans leur lancer un sévère avertissement: un roi imposera à ses sujets la conscription militaire, des corvées sans fin et des contributions fiscales écrasantes (*I Sam.* 8: 1-15).

Si le judaïsme rejette le principe d'une domination païenne sur les Juifs, il accepte un bon gouvernement païen comme une nécessité provisoire. Emmanuel Levinas rappelle que les rabbins du Talmud ne se gênaient pas pour traiter Rome de puissance « scélérate », mais souhaitaient néanmoins sa victoire sur la Perse. À leurs yeux, Rome était le seul empire capable d'instaurer un ordre matériel dans le monde, et l'ordre matériel est la condition préalable à l'instauration de l'ordre spirituel, où règneront partout justice et fraternité. De nos jours, affirme Levinas, le rôle de créer un nouvel ordre matériel appartient à l'Occident. Celui de l'achever par le règne de la justice universelle revient, comme par le passé, au judaïsme.

Au Moyen-Âge, aucune puissance n'était capable d'exercer une domination universelle. La tension entre le religieux et le politique dans le judaïsme était par conséquent moins forte qu'à l'époque romaine. Plusieurs partici-

pants au colloque rappellent avec une pointe de nostalgie les sociétés juives autonomes de Babylonie, puis de Pologne, où l'essentiel de l'autorité politique était aux mains des rabbins. À mesure que les communautés juives du Moyen-Âge perdaient leur autonomie, le pouvoir des rabbins diminuait. Yirmiahou Yovel souligne l'importance de Spinoza, dont on dit qu'il fut le premier Juif moderne car il préconisait une société où le politique primerait sur le religieux. Son expulsion de la communauté juive d'Amsterdam équivalait à une expatriation; il lui fallait absolument trouver un nouveau cadre politique. Pour Spinoza, donc, l'État moderne était devenu une nécessité; les Juifs émancipés du dix-neuvième siècle en firent un idéal. Ceux de France et d'Allemagne notamment deviennent des superpatriotes car l'État national semble leur offrir une sécurité matérielle bien supérieure à celle de l'ancienne juiverie.

Quelques voix dissidentes se font cependant entendre au vingtième siècle. La plus illustre est sans doute celle du Juif allemand Franz Rosenzweig, dont le livre *l'Étoile de la rédemption* a été récemment traduit en français par Stéphane Mosès. L'exposé de Mosès trace l'itinéraire du jeune Rosenzweig, élève de l'historien Friedrich Meinecke, pour qui l'Empire de Bismarck et de Guillaume II représentait l'apogée de la civilisation. Afin de se fonder complètement dans la nation allemande, Rosenzweig entreprit de se convertir au christianisme mais changea d'avis après avoir assisté à l'office du *Kippour* dans une synagogue de Berlin. Son renouement avec le judaïsme l'amena à rejeter le nationalisme de son maître et à valoriser le cosmopolitisme et le pacifisme des Juifs.

De nos jours, la France a remplacé l'Allemagne comme État national par excellence et comme foyer de la plus grande communauté juive d'Europe occidentale. Freddy Raphaël fait remarquer que cette communauté rejette l'assimilation préconisée par Napoléon 1^{er} et recherche « les nouvelles formes de loyalisme qu'elle entend définir à l'égard d'un pays qu'elle souhaite authentiquement pluraliste. » (p. 144) Selon Annie Kriegel, le Juif de France s'extériorise de plus en plus et a « quelque difficulté à se situer. » (p. 187) Mais s'il

prend ses distances vis-à-vis de l'État national, ce n'est pas pour revaloriser un judaïsme ancestral qui le met en garde contre l'adoration du pouvoir. Le Juif français, comme l'ensemble des Juifs du monde entier, est influencé bien plus par le sionisme que par le judaïsme. Son choix électoral dépend en partie des prises de position des candidats sur le Moyen-Orient.

Or le sionisme, qui tire son inspiration première des mouvements nationaux européens du dix-neuvième siècle, n'a pas encore réussi à créer un État juif. Georges Hansel note que la jurisprudence israélienne n'est pas authentiquement juive, mais est basée principalement sur le droit turc et anglais. Pour Dan Avni-Segré, le problème vient du fait que le judaïsme ignore la science politique. Ni la Bible ni les écrits rabbiniques ne prescrivent une formule de gouvernement. Faut-il s'en étonner? Une religion qui postule la primauté de la loi divine ne peut guère accorder une grande importance à celles des hommes.

Ainsi, les Juifs continuent à nager entre deux eaux. Éternels contestataires, ils n'arrivent pas à s'identifier complètement à l'autorité établie – et cela même dans le seul pays où ils sont majoritaires. Politique et religion demeurent aussi inconciliables qu'aux temps bibliques. Le grand mérite du colloque aura été non de résoudre ce problème – car il semble échapper à toute solution – mais de l'avoir mis en lumière.

Frédéric SEAGER

Département d'histoire
Université de Montréal

DROIT INTERNATIONAL

BENNOUNA, Mohamed, *Droit international de développement: Tiers-Monde et interpellation du droit international*. Paris, Berger-Levrault, Coll. « Mondes en devenir », 1983, 336 p.

Mohamed Bennouna est marocain et poursuit une carrière académique très active: il est doyen de la Faculté de Droit de l'Univer-